

SAMSAH de l'ARHM

24, espace Henry Vallée - 69007 Lyon
Tél. : 04 27 18 11 97



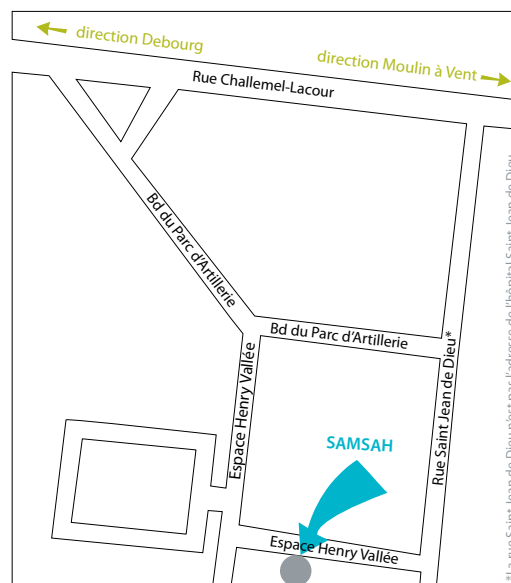
Les orientations générales du projet d'établissement

Le SAMSAH accompagne la personne dans la réalisation de son projet de vie à domicile. Cette notion d'accompagnement se décline à travers le volet soin et le volet éducatif.

- **Le volet soin** comprend le « prendre soin de soi » (alimentation, sommeil, observance des traitements, hygiène corporelle) et les soins somatiques. Il vise aussi à favoriser la prise en charge psychiatrique. Ce suivi se fera en lien avec les équipes référentes des secteurs psychiatriques. Le SAMSAH a un rôle primordial de coordination des soins.
- **Le volet éducatif** a pour objet de rendre familier le monde environnant (logement, voisinage, commerces du quartier, transports, loisirs) grâce à un accompagnement adapté aux besoins de chacun. Il s'agit de développer l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne, sociale, voire professionnels.

Accès

Plan de situation



Accès au lieu ressource par les transports en commun

- Accès **C22** ou **Zi6** à partir de Debourg ou de Moulin à Vent puis marcher 5 à 9 minutes
- De l'hôpital St Jean de Dieu, prendre le **C12** descendre à l'arrêt «Moulin à Vent» puis prendre le C22 (direction Perrache) arrêt «Parc d'activités Tony Garnier», ou le Zi6, arrêt «J. Carteret», puis marcher 5 à 9 minutes.



SAMSAH

Service d'Accompagnement
Médico-Social

Réalisation Service communication / Service imprimerie ARHM - Février 2016

Parc de l'Artillerie
24, espace Henry Vallée
69007 LYON
Tél. 04 27 18 11 97
Fax 04 27 18 11 98
samsah@arhm.fr





Le SAMSAH

Le SAMSAH a pour objet de contribuer à la réalisation du projet de vie de la personne adulte handicapée, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté. Il comporte des prestations de soins, favorise le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilite l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Le public accueilli

Le service s'adresse aux adultes de plus de 20 ans présentant des troubles psychiques stabilisés, et qui bénéficient d'une orientation en SAMSAH par la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA).

Les bénéficiaires de l'accompagnement doivent être en mesure de se repérer dans le temps et dans l'espace, de se déplacer seuls, de téléphoner et demander de l'aide. Cet accompagnement se fait autour de l'habitat (de droit commun, protégé,...).

La capacité d'accueil et d'intervention

Le SAMSAH a une capacité d'accueil de 50 places.

Il couvre les communes de Bron, Oullins, Vénissieux, St Fons, St Priest, les 7ème et 8ème arrondissements de Lyon.

Les modalités d'admission

La demande peut émaner de la personne, ou son entourage. Des rencontres entre la personne sollicitant l'accompagnement, son équipe psychiatrique référente et les professionnels du SAMSAH permettent d'évaluer la demande, puis d'élaborer un projet individualisé d'accompagnement.

Les horaires d'ouverture

Le SAMSAH est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Il fonctionne toute l'année.

L'organisation quotidienne

Les professionnels interviennent au domicile des usagers, sur le lieu ressource du service ainsi que tous les lieux convenus et appropriés où s'exercent leurs activités sociales, éducatives et médicales.

Selon les objectifs du projet individualisé d'accompagnement, différentes actions seront proposées :

- des temps d'accompagnement individuel à travers des visites à domicile, pour une aide dans les gestes de la vie quotidienne, des démarches administratives, des entretiens sur le lieu ressource, afin d'échanger autour des projets, des difficultés...
- des temps d'accompagnement collectif, à travers des activités portant sur l'appropriation ou ré-appropriation des habilités sociales, la mise en place d'actions culturelles, sportives.

L'équipe pluri-professionnelle

La composition de l'équipe est la suivante :

- responsable de service,
- médecin,
- psychologue,
- infirmiers,
- éducateurs spécialisés,
- conseiller en économie sociale et familiale,
- aides médico-psychologiques,
- secrétaire.